

# AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

## Solarisation d'un bâtiment de 6 000m<sup>2</sup>

### Site d'excellence EURALIMENTAIRE

**Maîtrise d'ouvrage :** SAEM Euralimentaire

**Procédure :**

- Appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation du bâtiment GNEW
- Procédure ouverte

**Lieu d'exécution :**

- 1, rue du MIN  
59 160 Lomme  
France

**Contenu des offres initiales :**

*Présentation du candidat*

- Dossier « candidature » comprenant (cf. document AMI) :
  - o Une lettre de candidature datée et signée par une personne habilitée à engager (nom, qualité et signature) la société (ou DC1) ;
  - o Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et de chaque membre du groupement ;
  - o Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint en annexe 1) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 complété sur ce point ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur ;
  - o Un extrait Kbis de moins de trois mois ou équivalent ;
  - o S'il est admis à une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ou à défaut une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés ;
  - o Les attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle ;
  - o La présentation des capacités techniques et économiques du candidat :
    - Les références d'installations photovoltaïques réalisées, notamment pour des projets similaires, précisant le maître d'ouvrage, l'année, le coût d'investissement et d'exploitation, le planning de mise en œuvre, son état d'avancement (projet, travaux ou exploitation), le bilan carbone des modules, les moyens de communication mis en place avec les usagers du site, les éventuels impacts sur l'économie locale, avec des photos détaillées des structures et ouvrages construits sur lesquels sont implantés les panneaux PV.
    - La présentation du candidat moyens humains, techniques, compétences et qualifications du candidat (CV, certifications, diplômes, etc.), Le candidat devra justifier à minima des capacités professionnelles et techniques suivantes :
      - Etudes photovoltaïques ;
      - Maîtrise des sujets règlementaires ;
      - Modélisation économique et financement de projets ;
      - Conduite et gestion de projet.
    - Les chiffres d'affaires des 3 dernières années pour l'activité « photovoltaïque » et pour les travaux de réhabilitation
- Dossier « proposition » comprenant :
  - o Une note de présentation de l'offre (cf. document AMI)
  - o Une proposition technique (cf. document AMI)
  - o Une proposition financière (cf. document AMI)

**Critères d'analyse :**

<b>Critères de jugement des propositions</b>	<b>Pondération</b>
<b>Critère 1 : Critère technique</b>	<b>50 %</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Qualité envisagée du projet, de son intégration sur le site et de la prise en compte des contraintes du site en exploitation (10%)</li><li>○ Qualité technique et garantie de performance de l'installation photovoltaïque et de son intégration sur la toiture (panneaux et câbles, etc.) et dans le site (câbles, postes transformateurs, locaux techniques etc.) (25%)</li><li>○ Qualité du programme (15%) : entretien, maintenance et gros entretien/renouvellement de l'ouvrage global</li></ul>	
<b>Critère 2 : Conditions financières d'exécution</b>	<b>40 %</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel (20%)</li><li>○ Montant de redevance annuelle versée à la SAEM (20%)</li></ul>	
<b>Critère n° 3 : Critère socio-environnemental</b>	<b>10%</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Bilans carbone de l'installation photovoltaïque selon la méthodologie de l'évaluation carbone simplifiée en vigueur dans les appels d'offres du ministère de la transition écologique (2%)</li><li>○ Garanties apportées quant au recyclage du matériel en fin de vie (1%)</li><li>○ Qualité des mesures que le candidat envisage de prendre pour assurer la propreté du chantier 3) % ;</li><li>○ Qualité environnementale des modalités de transports des matériaux et des déplacements des équipes (1 %) ;</li><li>○ Méthode et moyens d'information et de communication mis en œuvre pour l'ensemble des usagers et exploitants du site (3%)</li></ul>	

**Calendrier prévisionnel de la consultation :**

- Vendredi 3 avril 2026 : Date de lancement de la consultation
- Lundi 27 avril 2026 - 10h00 ou Mercredi 6 mai 2026 – 10h00 : Visite de site et présentation de l'AMI
- Vendredi 29 mai 2026 : Date limite pour poser des questions
- Vendredi 5 juin 2026 – 12h : Date limite de remise des propositions
- Juin 2026 : Audition, Négociation

**Plateforme permettant de télécharger l'appel à manifestation d'intérêt :**

- <https://www.marches-securises.fr>.